

**République du Sénégal**



**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)**



**Centre de Suivi Ecologique**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**ATELIER DE FORMATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
AGENTS CSE ET DES PARTENAIRES SECTORIELS SUR L'ANALYSE ET LA  
GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES ET LA MISE EN PLACE DE SYSTEMES  
D'ALERTE PRECOCE (SAP)**

**DAKAR, CSE, 25-27 SEPTEMBRE 2018**

***Termes de Référence***

**Août 2018**

## **I. Contexte et justification**

A l'instar des pays du Sahel, le Sénégal est aujourd'hui confronté aux effets des changements climatiques qui affectent tous les secteurs de grande productivité économique tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, la santé, l'énergie, etc. et les ressources naturelles comme la terre, l'eau, la faune et la flore (biodiversité). Caractérisés par des phénomènes météorologiques et climatiques souvent extrêmes, les changements climatiques se traduisent par une série de risques de catastrophes et de désastres comme les cycles de sécheresse et les inondations qui menacent principalement les systèmes de production et les cadres ou milieux de vie.

Par ailleurs, une meilleure gestion des risques de catastrophes liés aux phénomènes météorologiques extrêmes nécessite un processus de renforcement des acteurs en charge du secteur de la réduction des risques de catastrophes. En effet, agents techniques et autres acteurs intervenant dans les secteurs de développement (agriculture, élevage, pêche, ressources en eau, habitat, santé, biodiversité, etc.) exposés à des risques climatiques récurrents expriment souvent un grand besoin en matière d'intégration de la dimension gestion des risques de catastrophes dans la mise en œuvre des politiques de résilience climatique au Sénégal. Ainsi, la prise en compte des risques climatiques liés aux événements météorologiques extrêmes dans la mise en œuvre des politiques d'adaptation passe par une formation de renforcement des capacités en matière d'analyse et de gestion des risques climatiques ainsi que dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce (SAP).

Dans le cadre des activités du volet « Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques » du Bureau de Référence sur les Changements Climatiques, les stratégies d'adaptation et d'atténuation, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) propose d'organiser une session de formation de 3 jours à l'attention de ses agents et des partenaires sectoriels (agriculture, élevage, eau, habitat, santé, gestion des risques, etc.) sur l'analyse et la gestion des risques climatiques ainsi que la mise en place de systèmes d'alerte précoce (SAP) pour une meilleure intégration dans la mise en œuvre des Contributions Déterminées Nationales (CDN) concernant les secteurs productifs et les cadres de vie des communautés. La démarche de la formation se fera par la mise en œuvre de modules sur l'analyse et la gestion des risques climatiques ainsi que sur les systèmes d'alerte précoce (SAP) avec un accent particulier sur le partage d'expériences de pratiques pour une meilleure prise en compte de la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de résilience climatique.

## **II. Objectifs de l'atelier**

L'objectif global de l'atelier est de renforcer les capacités des agents du CSE et des partenaires sectoriels sur l'analyse et la gestion des risques climatiques ainsi que la mise en place de systèmes d'alerte précoce (SAP) pour une meilleure intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de résilience climatique concernant les systèmes de production et les cadres de vie (agriculture, élevage, pêche, eau, inondations, habitat, santé, etc.).

De manière spécifique, les objectifs se déclinent de la manière suivante :

1. Renforcer les capacités des agents du CSE et des partenaires sectoriels dans l'analyse et la gestion des risques climatiques liés aux événements météorologiques extrêmes au Sénégal;

2. Renforcer les capacités des agents du CSE et des partenaires sectoriels dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce (SAP) pour contribuer à la réduction des risques de catastrophes dans le cadre des politiques d'adaptation au changement climatique.

### **III. Contenu de la formation**

Sous la conduite des experts facilitateurs des thèmes à aborder, les quatre modules de formation seront déroulés de manière interactive entre formateurs et participants sous de dialogue et d'échange d'expériences dans les pratiques et vécus.

#### ***Le Module 1 : Initiation à l'analyse des risques et catastrophes climatiques au Sénégal.***

Ce premier module va mettre l'accent sur les approches, méthodes et outils d'analyse pour une meilleure gestion des risques climatiques dans le cadre de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes. Ce module reviendra sur les initiatives et les expériences existantes en matière d'analyse et de gestion des risques climatiques.

#### ***Le Module 2 : Initiation à la gestion des risques de catastrophes et à la mise en place de systèmes d'alerte précoce au Sénégal.***

Ce deuxième module mettra l'accent sur les approches, méthodes et outils développés pour la gestion des risques climatiques ainsi que la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour leur intégration dans les politiques d'adaptation dans le cadre de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée Nationale (CDN).

### **IV. Résultats attendus**

Le résultat global attendu est le renforcement des capacités sur l'analyse et la gestion des risques climatiques ainsi que sur la mise en place de systèmes d'alerte précoce (SAP).

De manière spécifique, les résultats attendus sont :

1. Les capacités des agents du CSE et des partenaires sectoriels sur l'analyse et la gestion des risques climatiques sont renforcées;
2. les capacités des agents du CSE et des partenaires sectoriels dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce sont renforcées.